



Les @ctus du plan France Relance

Bénéficiez des mesures France Relance
« Transition agricole, alimentation, forêt »

Les Temps forts du volet agricole du plan France Relance

Accédez à l'ensemble des évènements passés et à venir en cliquant [ici](#)

[Agenda de l'ensemble des mesures](#)

Une question relative aux mesures : planderelance.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr

Webinaire sur le volet alimentation du plan de relance

Présentation des quatre mesures du plan de relance dédiées à l'alimentation pour les collectivités, et leur déclinaison au niveau de la Normandie.

Consultez les documents diffusés lors du Webinaire du 11 mars 2021, co-organisé par Sabine Julien, la DRAAF Normandie et le CNFPT : <https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/Webinaire-le-11-mars-2021-sur-les>

Les sites utiles

[Volet agricole de France Relance Normandie](#)

[Le volet « Transition agricole, alimentation et forêt » du Plan de relance](#)

[Les dispositifs du volet agricole par bénéficiaires](#)

[Comment bénéficier de toutes les mesures du plan de relance ?](#)

Les appels à projets

Agenda

Le plan protéines végétales

Plan de structuration des filières végétales

Le plan de structuration des filières protéines végétales vise à accroître l'indépendance de la France pour son approvisionnement en protéines végétales destinées à l'alimentation humaine et animale.

Si vous envisagez le dépôt d'un dossier, vous pouvez contacter au préalable le service instructeur à l'adresse suivante : fr-proteines.aval@franceagrimer.fr

AAP du 2 décembre 2020 au 31 décembre 2022

Pour les dossiers < à 5 M : instruction au fil de l'eau

Pour les dossiers > à 5 M : prochains relevés intermédiaires 31 juillet 2021 et 31 janvier 2022

Les filières animales

Modernisation des abattoirs

Ce plan vise à améliorer la protection animale, la compétitivité, la situation économique et les conditions de travail des salariés.

AAP du 15 décembre 2020 au 31 décembre 2022

Biosécurité et bien-être animal en élevage

Cette mesure vise à accompagner les éleveurs pour leur permettre d'investir pour renforcer la prévention des maladies animales, tout en permettant d'assurer une amélioration des conditions d'élevage au regard du bien-être animal.

AAP n°1 du 1^{er} mars au 30 avril 2021

AAP n°2 du 1^{er} mai au 31 août 2021

AAP n°3 du 1^{er} septembre au 31 décembre 2021

Plan de soutien à l'accueil des animaux abandonnés et en fin de vie

Volet B
Cette mesure vise à améliorer la prise en charge des animaux abandonnés et à prévenir les abandons en aidant les associations dans leurs équipements et dans les campagnes de stérilisation.

Mesure momentanément suspendue, enveloppe régionale dépassée sauf pour le département de l'Orne jusqu'au 31 décembre 2022

Volet C
Améliorer la prise en charge des animaux des personnes démunies et des SDF via le déploiement de la médecine vétérinaire solidaire. Mise en place d'une association régionale «Vétérinaire pour tous».

AAP du 15 mars 2021 au 31 décembre 2022

L'agroécologie au service de l'alimentation durable et locale

Plantons des haies

2 AAP qui permettent d'aider les projets de plantation de haies et actions d'animation en faveur de la plantation de haies.

AAP n°1 du 1^{er} février au 30 avril 2021

AAP n°2 du 1^{er} mai au 1^{er} octobre 2021

Soutien structuration des filières agricoles et agroalimentaires

Ce plan de structuration des filières agricoles et agroalimentaires a pour objet l'accompagnement de la construction et la réalisation d'un projet collectif de structuration de filières (hors projets majoritairement BIO, protéines végétales et modernisation d'abattoirs qui bénéficient de mesures spécifiques).

AAP du 2 décembre 2020 au 31 décembre 2022

Pour les dossiers > à 5 M€ : prochains relevés intermédiaires 1^{er} avril 2021, 1^{er} septembre 2021 et 1^{er} septembre 2022

Fonds avenir Bio

Dépôt ouvert par l'agence bio.

AAP en cours depuis le 13 janvier 2021 jusqu'au 1^{er} septembre 2022

Crédit d'impôt pour certification Haute Valeur Environnementale (HVE) de 2 500 €

Le plan de relance soutient la certification HVE en ouvrant un crédit d'impôt spécifique.

Ouvert à tous les certifiés HVE (niveau 3) en 2021, et aux primos en 2022

Jardins partagés

L'appel à projets départemental a pour objectif de soutenir la création ou le développement de jardins partagés en zone urbaine ou péri urbaine.

Dépôt ouvert pour le département de l'Eure : [Plus d'infos](#).

Dépôt ouvert pour le département de la Seine-Maritime : [Plus d'infos](#).

Dépôt ouvert pour le département de la Manche : [Plus d'infos](#).

Dépôt ouvert pour le département de l'Orne : [Plus d'infos](#).

AAP du 15 février au 15 avril 2021

AAP du 1^{er} mars au 12 avril 2021

AAP du 15 mars au 15 avril 2021

AAP du 5 mars au 15 avril 2021

Alimentation locale et solidaire

L'appel à projets départemental « Alimentation locale et solidaire » vise à soutenir les initiatives locales pour permettre le développement sur leur territoire de l'accès aux produits frais et locaux notamment pour les personnes précaires ou isolées.

Dépôt ouvert pour le département de l'Eure : [Plus d'infos](#).

Dépôt ouvert pour le département de l'Orne : [Plus d'infos](#).

Dépôt ouvert pour le département de Seine-Maritime : [Plus d'infos](#).

Dépôt ouvert pour le département de la Manche : [Plus d'infos](#).

AAP du 15 février au 15 avril 2021

AAP du 5 mars au 15 avril 2021

AAP du 1^{er} mars au 31 mai 2021

AAP du 12 mars 2021 au 15 septembre 2021

Partenariat Etat/collectivité au service des Projets d'Alimentation Territoriaux

Un appel à projets au niveau national pour l'émergence de nouveaux Projets Alimentaires Territoriaux (PAT). [Plus d'infos](#).

ET un appel à candidatures pour le soutien des PAT opérationnels avec 4 comités de sélection en avril, juin, septembre et novembre. Les dossiers sont à déposer avant le 26 mars 2021, 21 mai 2021, 20 août 2021 ou 15 octobre 2021. [Plus d'infos](#).

AAP du 1^{er} mars au 15 avril 2021

AAC du 13 février au 15 octobre 2021 au fil de l'eau

Plan de soutien aux cantines scolaires

Appel à candidature ouvert sur le site de l'ASP depuis le 10/02. Principe du 1^{er} arrivé, 1^{er} servi.

AAC du 10 février au 31 octobre 2021

Les agro-équipements

Aide aux investissements de protection face aux aléas climatiques

L'appel à projet national est ouvert sur le site de FranceAgriMer depuis le 4 janvier, sur le principe du 1^{er} arrivé, 1^{er} servi.

AAP du 4 janvier 2021 au 31 décembre 2022

Accélérateur pour les entreprises d'agroéquipement et de biocontrôle

Programme d'accompagnement complet et personnalisé pour les entreprises développant des solutions technologiques favorisant la transition agroécologique.

Première promotion lancée au 2nd semestre 2021

Recrutement des entreprises dès le 1^{er} semestre 2021

La forêt et la filière forêt-bois

Renouvellement forestier

Les propriétaires forestiers individuels et/ou leurs mandataires, notamment les 35 lauréats sélectionnés le 1^{er} février dernier dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt lancé le 3 décembre 2020, peuvent désormais déposer leurs dossiers de demandes.

AAP du 19 février au 31 décembre 2021

Les autres mesures de France Relance

Soutien aux investissements aquacoles dans l'ensemble des dimensions du développement durable

Cette aide à l'investissement s'appuie sur deux appels à projets qui permettront le soutien des acteurs des secteurs de la pêche et de l'aquaculture sur des projets visant à renforcer ces filières. [Plus d'infos](#).

2 AAP :

• le 1^{er} ouvert jusqu'au 30 avril 2021

• le 2^{ème} ouvert jusqu'au 30 août 2021

FranceAgriMer met en place un programme d'aide aux opérations d'investissement pour les entreprises des filières pêche et aquaculture sur le format « guichet » avec une liste exhaustive d'investissements éligibles ([consultez la liste*](#)). Les dossiers seront traités au fil de l'eau dans la limite d'une enveloppe de 5 M€.

* en bas de page dans les documents associés.

AAP du 17 février au 30 juin 2021 dans la limite des crédits disponibles

Les appels à projets clôturés

Clôture anticipée de la mesure concernant les aides à l'investissement en agroéquipements des exploitations agricoles du plan protéines végétales

Cette mesure qui permet d'investir dans du matériel dédié aux légumineuses fourragères a rencontré un très vif succès.

Le grand nombre de dossiers déposés dépassant l'enveloppe dévolue, ce guichet est désormais clos.

Clôture anticipée de la mesure concernant les aides à la conversion des agroéquipements

Cette mesure qui permet une substitution ou une réduction importante de l'utilisation d'intrants a rencontré un vif succès.

Le grand nombre de dossiers déposés couvrant l'enveloppe dévolue, ce guichet est désormais clos.

Clôture de l'appel à projet « Soutien à la filière bois pour la modernisation de la première et de la seconde transformation du bois et le développement du bois d'œuvre pour la construction » le 16 mars 2021

Clôture de l'appel à projet « aides aux investissements pour accompagner les entreprises de production et de plantation de plants forestiers » le 1^{er} mars 2021